

DOSSIER DE CANDIDATURE

TROPHÉES DU TOURISME

2020

BÉARN PAYS BASQUE

ÉDITION 2020

Dossier à retourner avant le 26 octobre 2020

E-mail: contact@tropheesdutourisme64.com



www.tropheesdutourisme64.com

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'Agence d'attractivité et de Développement Touristiques, Sud-Ouest, La République Pyrénées et l'Eclair co-organisateurs de ces Trophées, souhaitent récompenser et soutenir les nouvelles initiatives, les projets innovants, les actions exemplaires et remarquables. Les Trophées du tourisme participent ainsi à la valorisation et au rayonnement de l'offre touristique départementale.

2020 aura été une année particulière pour la filière et ses acteurs. La crise sanitaire a durement frappé l'économie touristique. Malgré cela, les professionnels ont fait preuve d'un incroyable courage, relevant le défi de l'accueil du public dans le respect des règles prescrites et dans un souci d'une qualité de service irréprochable. C'est aussi cet engagement et cette volonté que les **Trophées 2020** s'attacheront à valoriser.

2. CATÉGORIES DES PRIX

- ❶ **Trophée SLOW TOURISME**
Acteurs touristiques ayant réalisé des actions « alternatives » au tourisme traditionnel, ayant mis en œuvre des démarches écoresponsables (labellisation éco-responsable, circuits courts, zéro déchets, etc).
 - ❷ **Trophée EXPÉRIENCES VACANCES**
Sites et prestataires d'activités ayant mis en place une action remarquable en termes de découverte, d'inattendu, d'originalité.
 - ❸ **Trophée BIENVENUE CHEZ NOUS**
Hébergeurs touristiques œuvrant pour une qualité d'accueil irréprochable ou pour l'accessibilité de tous les publics (par exemple, par l'obtention d'un label Qualité Tourisme ou Tourisme & Handicaps)
 - ❹ **Trophée ART DE VIVRE**
Entreprises proposant un concept novateur dans le domaine de la gastronomie, la culture, le patrimoine ou de l'œnotourisme et participant à l'attractivité touristique du territoire.
 - ❺ **Trophée E-TOURISME**
Acteurs du tourisme proposant une offre, outil, concept, projet, service, produit innovant et singulier dans le domaine digital.
 - ❻ **Trophée JEUNE ENTREPRISE**
Entreprise, start-up ou auto-entrepreneur ayant lancé son activité en 2019/2020 et se démarquant de la concurrence par son originalité et son approche.
- ★ **Prix du public**
Acteur touristique ayant mené, en 2020, une action remarquable contribuant à valoriser l'image du Béarn ou du Pays basque et représentatif de l'engagement des professionnels du secteur.

3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Peuvent déposer un dossier de candidature aux Trophées du Tourisme :

- Sites touristiques
- Hébergeurs : hôtels, camping, gîtes et chambre d'hôtes, résidences de tourisme, village vacances...
- Restaurateurs : hors restauration rapide et collective
- Prestataires d'activités de loisirs
- Artisans et agriculteurs ayant une activité touristique
- Organisateur d'événements : associations, entreprises, ...
- Auto-entrepreneurs, start-up

Pour candidater, il faut :

- Être enregistré au RCS, au registre de la Chambre d'Agriculture et/ou métiers et être déclaré en préfecture pour les associations.
- Fournir une attestation de régularité de ses obligations fiscales et sociales.
- Remplir l'attestation sur l'honneur à la fin du dossier de candidature.

4. SÉLECTION

Les dossiers de candidatures seront étudiés par les 5 membres du Jury qui se réunira le **mardi 10 novembre 2020**.

Le Jury est composé de :

- 2 personnes de l'AaDT
- 1 personnalité extérieure
- 2 personnes de Sud-Ouest / La République des Pyrénées

5. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Votre candidature aux Trophées du Tourisme Béarn Pays basque est à déposer avant le **26 octobre 2020**.

Pour être éligible, le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- Le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété
- Le dossier de candidature ci-joint, accompagné de supports de communication et/ou d'éditions papier pour l'illustrer. Ex : photos, vidéos, brochures...
Merci de bien vouloir noter que ces documents ne seront pas restitués.

Dossier de candidature à renvoyer au plus tard le **26 octobre 2020**.

Par voie postale à
AaDT Béarn Pays basque
À l'attention de Valérie Gouarnalusse
12 Boulevard Hauterive
64 000 PAU

Ou par **mail** à
contact@tropheesdutourisme64.com

7. DROITS D'UTILISATION

Les organisateurs du concours s'engagent à respecter la confidentialité des informations relatives à chaque candidat et à ses travaux. Ces informations ne seront portées à la connaissance des membres du jury uniquement dans le cadre des Trophées du Tourisme Béarn Pays basque.

En revanche, pour les nominés et lauréats sélectionnés, les coorganisateur seront autorisés à rendre public les informations contenues dans le dossier de candidature ainsi qu'à utiliser leur nom, adresse et image à l'occasion de :

- la remise des prix « Trophées du Tourisme Béarn Pays basque » le **17 décembre 2020**
- dans les pages de Sud-Ouest, La République des Pyrénées, et l'Eclair des Pyrénées dans le cadre de la promotion du dispositif et de ses participants
- sur les site web des co-organisateurs : AaDT et Groupe Sud-Ouest
- sur les réseaux sociaux des co-organisateurs : AaDT et Groupe Sud-Ouest

BULLETIN D'INSCRIPTION

AUX TROPHÉES DU TOURISME BÉARN PAYS BASQUE 2020

Bulletin d'inscription à retourner dûment complété et signé au plus tard le 26 octobre 2020 (cachet de la poste faisant foi ou date du mail) à l'AaDT Béarn Pays basque.

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

TYPE DE STRUCTURE :

- Site touristique Hébergeur Restaurateur Artisan / Agriculteur
- Prestataire d'activités de loisirs Organisateur d'événements

NOM ET PRÉNOM :

Adresse :

Téléphone : Email :

Je coche la catégorie souhaitée

- Slow tourisme Expérience vacances Bienvenue chez nous
- Art de vivre E-tourisme Jeune entreprise

Je joins à ce bulletin d'inscription :

- Un dossier de candidature (obligatoire) Vidéo(s) Brochure(s)
- Photo(s) Autre :

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de ce concours et en accepte les conditions.

Nom et prénom : Fait à le / / 2020

Signature du candidat et cachet de l'établissement

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

Agissant pour le compte de l'entreprise :

Siège social :

N° d'enregistrement Registre du commerce ou Répertoire des métiers :

Le candidat déclare sur l'honneur :

a) Liquidation judiciaire :

ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L.640-1 du Code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même Code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

b) Redressement judiciaire :

ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du Code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

c) Situation fiscale et sociale :

avoir, au 31 décembre de l'année précédente, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date.

Signature d'une personne ayant pouvoir d'engager la société

Nom et prénom : Fait à le / / 2020

Signature du candidat et cachet de l'établissement

DOSSIER DE CANDIDATURE

AUX TROPHÉES DU TOURISME BÉARN PAYS BASQUE

2020

Détaillez en quelques lignes votre action ou votre projet (1 page maximum).

Chiffres, témoignages seront autant d'atouts pour appuyer votre dossier.

Soyez concis et percutant.

Bonne chance à tous.

TROPHÉES DU **TOURISME** 2020

BÉARN PAYS BASQUE

